

BAROMÈTRE



Les ETI face au risque cyber







Méthodologie de l'enquête





Échantillon

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 200 dirigeants ou responsables des affaires financières d'entreprises de 250 à 4999 salariés, représentatif des ETI françaises.



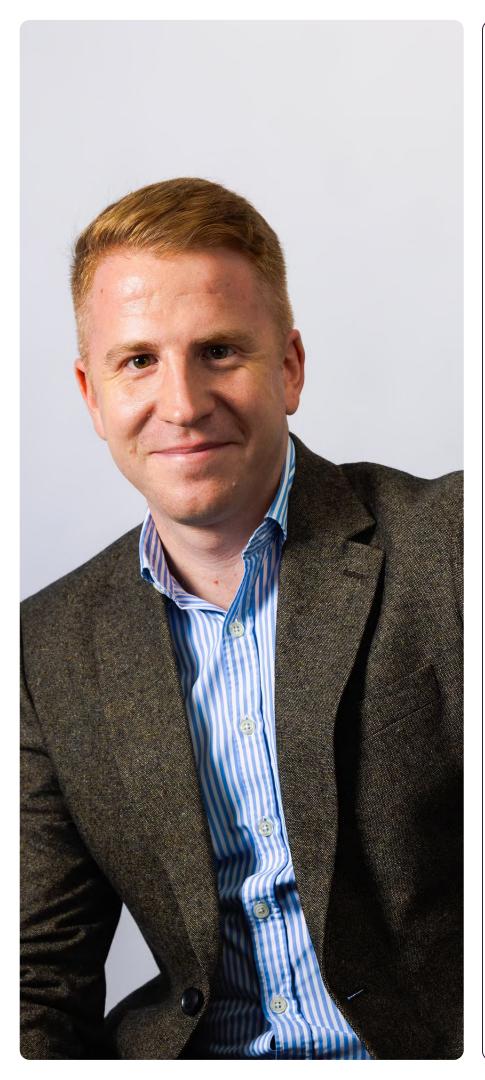
Méthodologie

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (taille d'entreprise, secteur d'activité) après stratification par région.



Mode de recueil

Les interviews ont été réalisées par téléphone du 2 au 24 juillet 2025.



Avant-propos

99

Les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) constituent l'épine dorsale de l'économie française, représentant plus de 3 millions d'emplois et une part essentielle de la valeur ajoutée nationale. Elles sont aujourd'hui particulièrement exposées aux menaces cyber, souvent moins protégées que les grands groupes mais tout autant ciblées.

Une cyberattaque peut mettre en péril leur activité, leur réputation et leur chaîne de valeur. Investir dans la cybersécurité n'est plus un luxe, mais une condition de survie et de compétitivité.

Depuis son lancement en 2021, Stoïk a pour ambition de devenir le bouclier cyber des entreprises françaises et européennes. Avec ce premier baromètre, en partenariat avec le METI, nous avons voulu donner la parole aux dirigeants, pour dessiner collectivement une résilience cyber au service des entreprises.

Thomas Renaud

Directeur général de Stoïk France

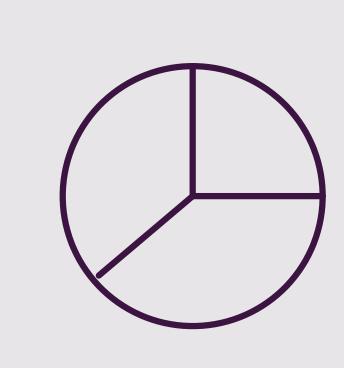
Sommaire

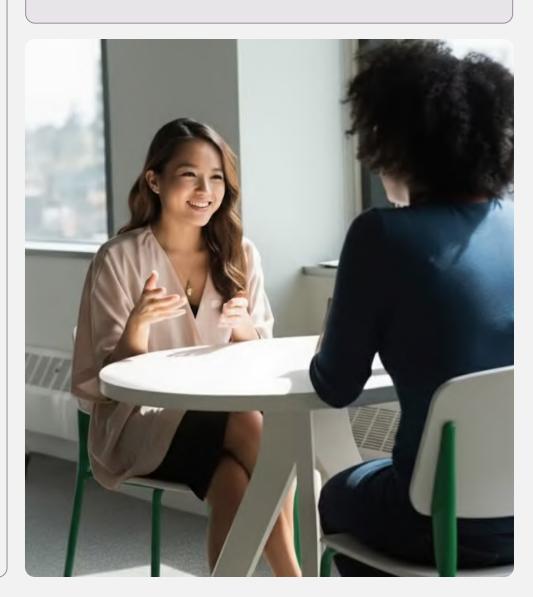
SECTION – I Prise de conscience chez les ETI	01	LES ETI NE SONT PAS ÉPARGNÉES PAR LES CYBERATTAQUES	6
	02	LES ETI ONT CONSCIENCE QUE LE RISQUE CYBER AUGMENTE	8
	03	LES ETI SE PRÉPARENT À ÊTRE CYBERATTAQUÉES	10
	04	LE BUDGET CYBERSÉCURITÉ DES ETI AUGMENTE	12
SECTION – II Accompagnement cyber: tout reste à faire	01	ENCORE TROP PEU D'ETI SONT ASSURÉES	16
	02	LES CONSÉQUENCES REDOUTÉES PAR LES ETI	18
	03	LES ETI ATTENDENT DAVANTAGE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE CYBER	20

SECTION — I

Prise de conscience

chez les ETI



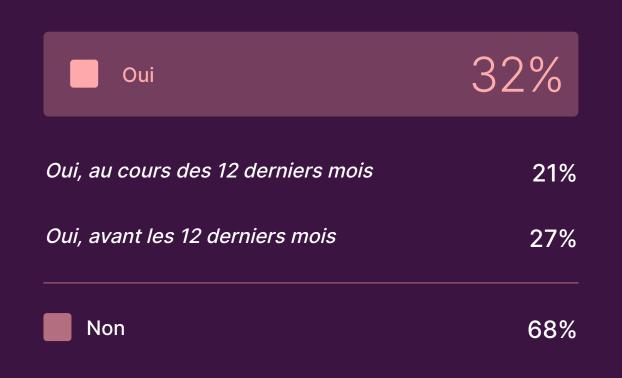


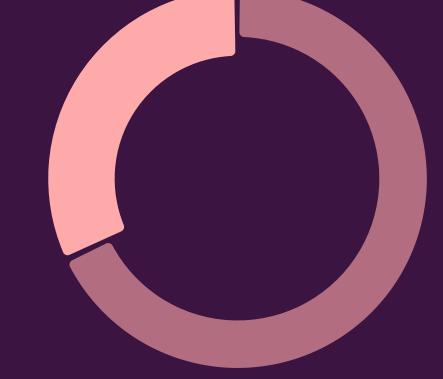


01 — Les ETI ne sont pas épargnées par les cyberattaques

?

"Votre entreprise a-t-elle déjà subi une cyberattaque ?"













1ETI sur 3 déclare avoir déjà été cyberattaquée



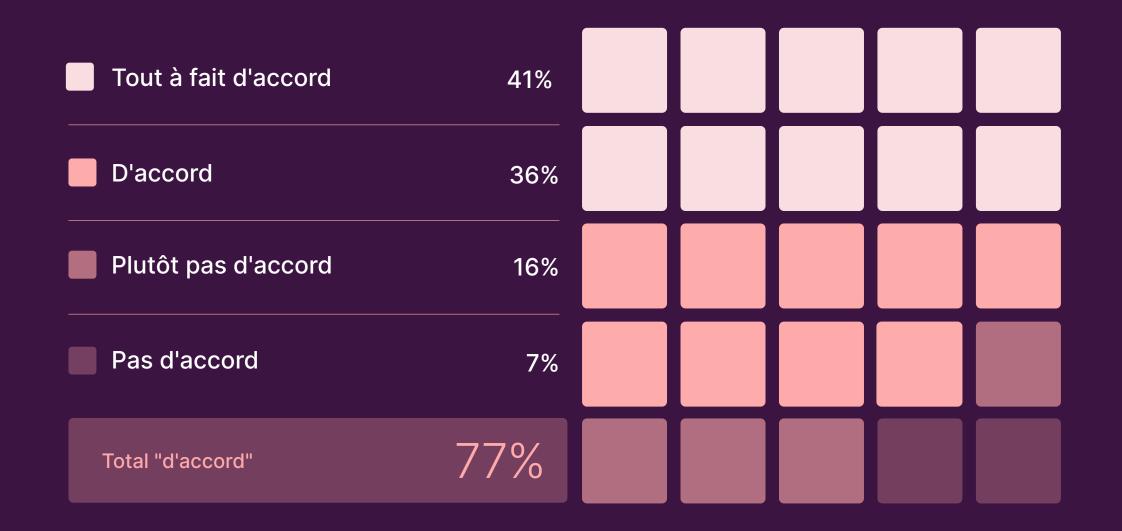
- 21% des ETI déclarent avoir subi une cyberattaque au cours des 12 derniers mois, et 27% indiquent en avoir vécue avant cette période. Au global, 32% des entreprises déclarent avoir déjà subi au moins une cyberattaque, soit près d'une ETI sur 3.
- La part d'ETI concernées augmente avec la taille de l'entreprise : 31% pour celles comptant entre 250 et 499 salariés, et jusqu'à 42% pour les structures de 2 000 à 4 999 salariés. Parmi les entreprises de plus de 1 000 salariés, 40% rapportent avoir déjà été victimes d'une attaque.
- Sur le plan sectoriel, les ETI de l'industrie (40%) et du BTP (37%) figurent parmi les plus touchées, contribuant à un taux global de 39% pour les secteurs primaire et secondaire. Les entreprises du tertiaire sont également concernées, avec 29% de victimes, dont 31% dans le commerce et 29% dans les services.



02 — Les ETI ont conscience que le risque cyber augmente

?

"Vous avez le sentiment que le risque cyber augmente pour votre type d'entreprise"







3 ETI sur 4 ressentent l'intensification du risque cyber

→ 77% des ETI estiment que le risque cyber augmente pour leur type d'entreprise. Parmi elles, 33% l'affirment avec certitude et 41% se déclarent également convaincues de cette progression.
Ce résultat témoigne d'une prise de conscience marquée du risque cyber au sein des ETI.



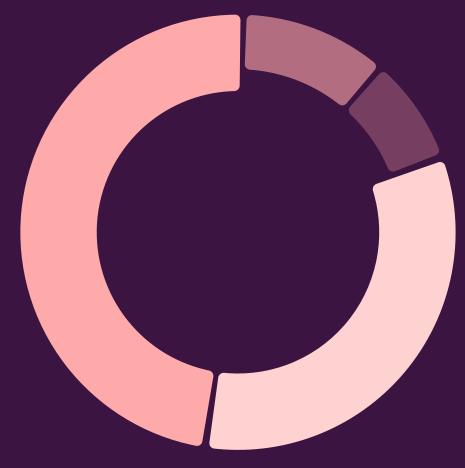


03 — Les ETI se préparent à être cyberattaquées

?

"Vous vous préparez à être cyberattaqué"

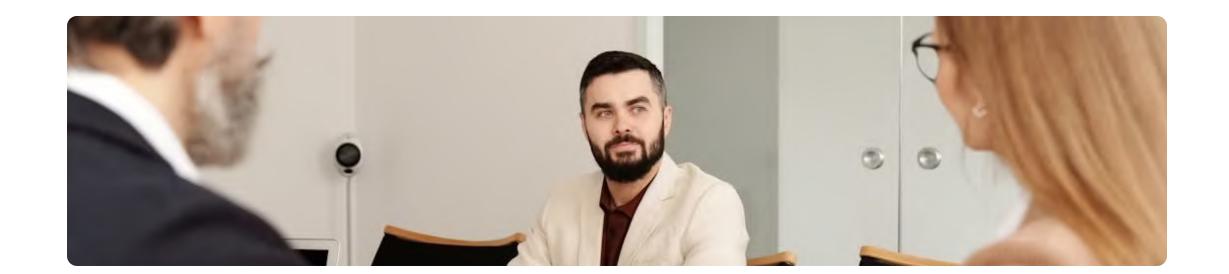








8 ETI sur 10 se préparent à être cyberattaquées Plus qu'une simple perception du risque, le risque cyber est désormais anticipé par les ETI : 81% d'entre elles déclarent se préparer à être cyberattaquées, signe que le risque n'est plus perçu comme une préoccupation lointaine mais comme une réalité à anticiper.

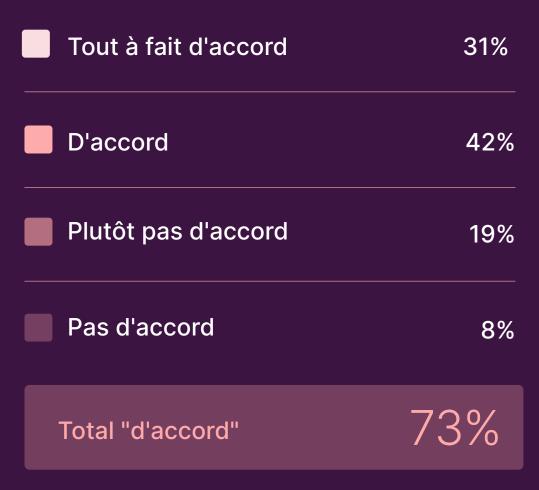


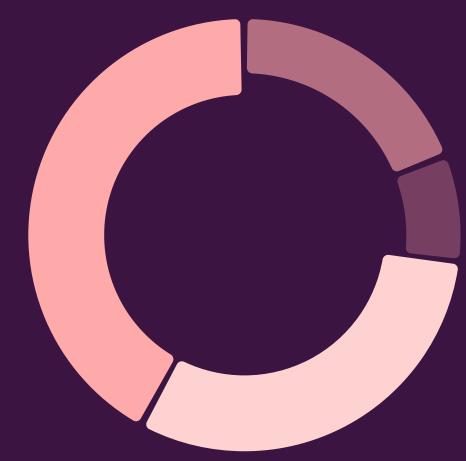


04 — Le budget cybersécurité des ETI augmente

?

"Votre budget cybersécurité des 12 prochains mois est en croissance par rapport à l'année passée..."



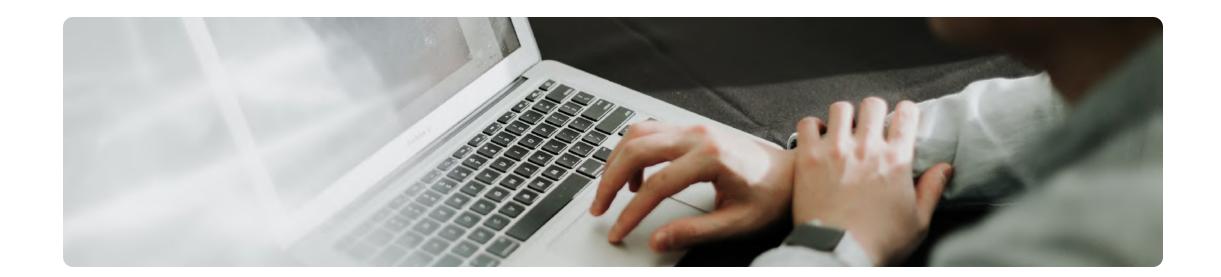


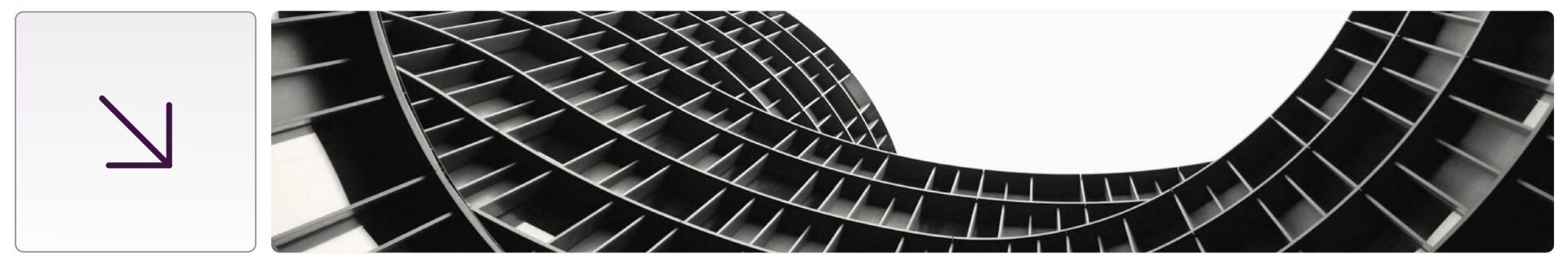




3 ETI sur 4 augmentent leur budget cybersécurité

Pour faire face au risque cyber, les ETI prévoient d'accroître les moyens alloués : 73% annoncent ainsi une hausse de leur budget cybersécurité pour l'année à venir par rapport à l'année passée.





SECTION — I

Synthèse

Les ETI ont pris conscience du risque cyber. Un tiers des ETI déclare avoir déjà subi une cyberattaque, preuve que la menace n'est plus une hypothèse, mais une réalité vécue par une part significative d'entre elles.

Cette exposition a contribué à renforcer leur vigilance : trois quarts des ETI considèrent aujourd'hui que le risque augmente pour leur type d'entreprise, et une proportion encore plus large se prépare activement à devoir y faire face.

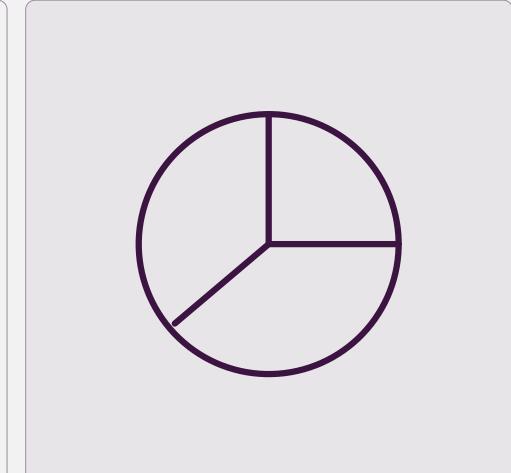
Cette anticipation se traduit ainsi concrètement dans les décisions d'investissement : près de 3 ETI sur 4 prévoient ainsi d'accroître leur budget cybersécurité pour l'année à venir par rapport à l'année passée.

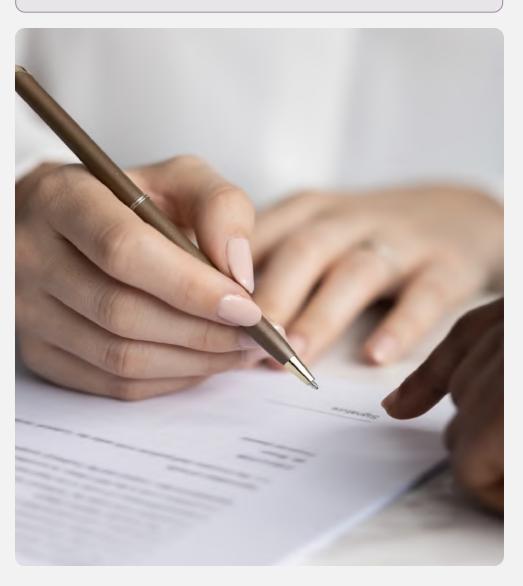
Les entreprises ne se contentent donc plus de reconnaître la progression de la menace, elles passent à l'action.

SECTION — II

Accompagnement cyber:

tout reste à faire





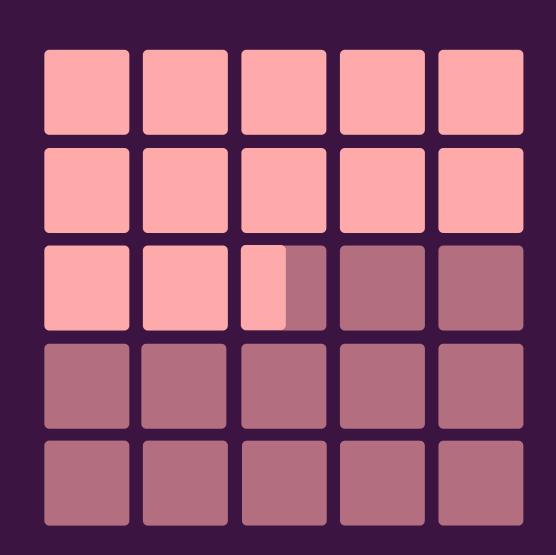


01 — Encore trop peu d'ETI sont assurées

?

"Avez-vous déjà souscrit une couverture d'assurance contre les cyberattaques?"







1ETI sur 2 a souscrit une assurance cyber



→ Si les ETI ont largement conscientisé le risque cyber, seule une courte majorité
 (51%) déclare avoir souscrit une assurance cyber.

Aussi, alors que 7% des ETI déclarent avoir l'intention de souscrire à ce type de couverture, elles sont 42% à déclarer ne pas vouloir y recourir.

Ce décalage souligne que l'offre d'assurance cyber, telle qu'elle est communément proposée aujourd'hui, ne parvient pas à répondre pleinement aux attentes des ETI.



02 — Les conséquences redoutées par les ETI



"En cas de cyberattaque, quelles conséquences craignez-vous le plus?"

L'arrêt de votre activité	36%
Une fuite de données	29%
La fraude au faux virement	23%
	7%
	5%





Les ETI craignent les conséquences d'une cyberattaque



Bien que seules 51% des ETI aient déclaré avoir souscrit une assurance cyber, la crainte des conséquences d'une cyberattaque est largement partagée.

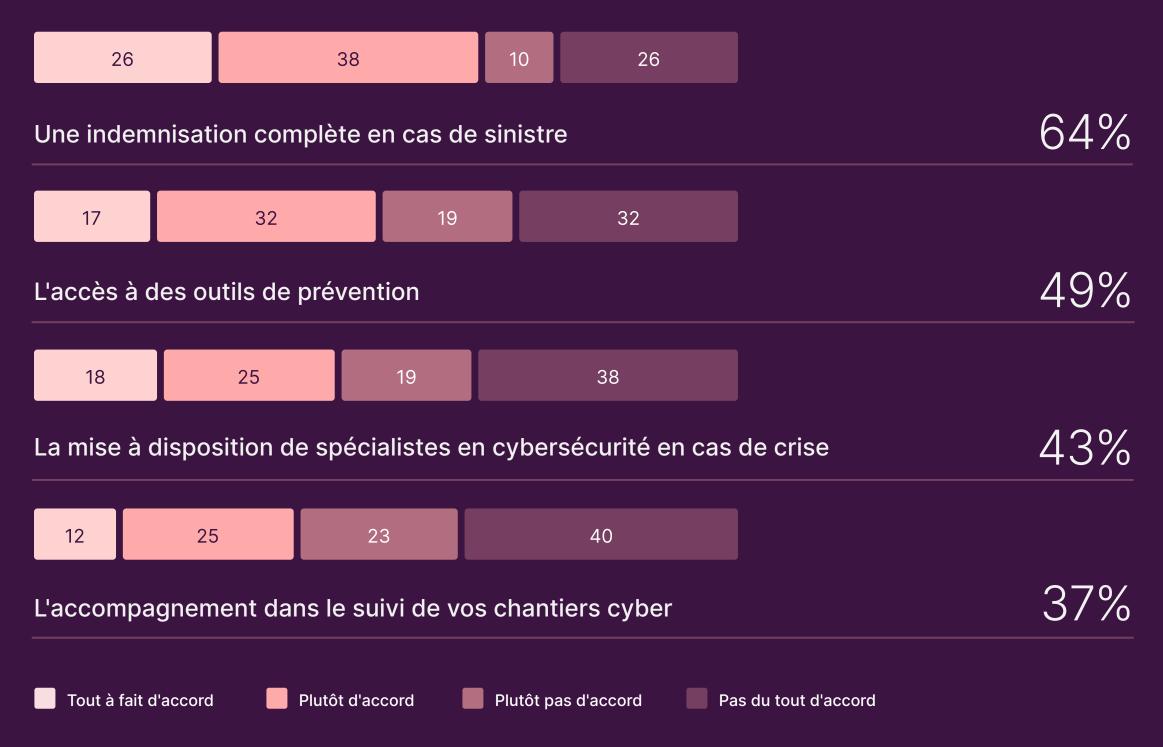
L'arrêt de l'activité (36%) et la fuite de données (29%) apparaissent en tête des préoccupations, l'interruption des opérations constituant l'inquiétude majeure. Vient ensuite la fraude au faux virement, puis dans une moindre mesure, les frais liés à l'investigation et à la remise en état des systèmes, ainsi que le risque de devoir s'acquitter d'une rançon dans le cas d'une cyberattaque par ransomware.



03 — Les ETI attendent davantage d'un contrat d'assurance cyber



"Seriez-vous intéressé par les options suivantes dans le cadre d'un contrat d'assurance contre le risque cyber ?"







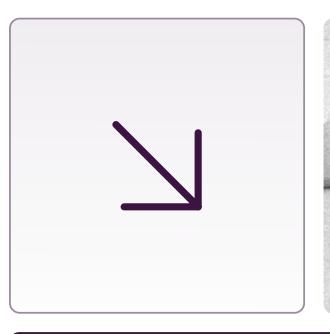
Les ETI veulent plus qu'une simple assurance cyber



Les ETI attendent bien plus de leur contrat d'assurance cyber.

Si l'indemnisation complète en cas de sinistre reste l'option la plus plébiscitée (64%), les ETI expriment également des attentes fortes en matière d'accompagnement : près de la moitié (49%) se dit intéressée par l'accès à des outils de prévention et 43% par la mobilisation d'une équipe de spécialistes en cas de crise. Enfin, 37% souhaitent un suivi de leurs chantiers de cybersécurité.

Les ETI plaident ainsi en faveur d'une approche globale de la cybersécurité, dépassant le seul cadre de la couverture financière.





SECTION — II

Synthèse

Les ETI aspirent à une prise en charge à 360°, allant au-delà de la seule couverture assurantielle.

Malgré une conscientisation du risque cyber avérée, les ETI ne sont qu'une courte majorité à avoir souscrit une assurance dédiée. Un constat qui met en évidence les limites du modèle actuel, jugé insuffisant pour répondre pleinement à leurs attentes.

Pourtant, les inquiétudes sont fortes : l'arrêt brutal de l'activité et la fuite de données figurent parmi les conséquences les plus redoutées, devant d'autres risques tels que la fraude, les frais d'investigation et de remise en état des systèmes ou encore le paiement d'une rançon en cas de ransomware.

Face à ces préoccupations, les ETI montrent des fragilités et un besoin manifeste d'appui dans le renforcement de leur gestion du risque. Dans le cadre d'un contrat d'assurance cyber, elles attendent ainsi bien plus qu'une simple indemnisation. Les ETI expriment le besoin d'un accompagnement global qui associe assurance et cybersécurité, en intégrant à la fois la couverture financière, la prévention et l'assistance opérationnelle.







Les ETI affichent des attentes claires, qui plaident pour un modèle d'assurance cyber à 360° incluant une indemnisation complète en cas de sinistre, des outils de prévention intégrés et la mobilisation d'experts en cas de crise.



Conclusion

99

Les ETI, ce sont 7 200 entreprises qui réalisent plus de 1 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires, représentent un quart de l'emploi en France et 38% de l'emploi industriel. Leur poids économique en fait des cibles privilégiées des cyberattaques.

Ce Baromètre démontre qu'elles en ont parfaitement conscience et sont soucieuses de se protéger contre ce risque croissant aux conséquences potentiellement dévastatrices.

Néanmoins, comme souvent, elles semblent pâtir d'une relative inadaptation de l'accompagnement qui leur est proposé : ce Baromètre devrait contribuer à ce que soient mieux pris en compte leurs besoins spécifiques en la matière.

Alexandre Montay

Délégué Général du METI

À propos du METI





Fédérant la communauté des ETI à l'échelle nationale et à travers le réseau des Clubs ETI régionaux, le METI poursuit une ambition : placer les ETI, entreprises de long terme garantes de la prospérité des régions, au cœur de la stratégie économique de la France et de l'Union européenne.

- Documenter et mettre en lumière la contribution majeure des ETI au développement économique et social de leurs territoires d'implantation (base industrielle, emplois, exportations, investissements, transformations, responsabilité sociétale, etc.)
- Plaider pour la restauration des conditions du « *travailler, produire et s'engager* » en France, en valorisant l'investissement de long terme et en s'attaquant au différentiel de compétitivité du site France
- Promouvoir les dynamiques de transformation et d'engagement des ETI, sur les plans environnemental, numérique et sociétal
- Appeler à la création d'une catégorie ETI européenne et à la prise en compte des enjeux des ETI par les institutions européennes





Assurance

& Cybersécurité

www.stoik.com

4 rue Euler, 75008 Paris N° ORIAS : **24000772**

contact@stoik.io

Contact presse

Agence Relations

Jihane Teretal

06 08 27 68 85

jihane@jt-conseil.com